

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
QUI S'EST TENUE EN SEANCE ORDINAIRE LE 23 DECEMBRE 2010  
A LA MAIRIE DE WATTWILLER  
SOUS LA PRESIDENCE DE M. Jacques MULLER, Maire**

Et en présence de

MM. Claude BURGER, Pierre TETTAMANZI, Bernard WETTERER, Pierre BARMES, adjoints  
Oliver ROGEON, CMD

Régine JUTKOWIAK, Hubert MENET, Claudine POUPELLE, Anne BRIAND, Jean-Claude PELKA  
Marie-Roselyne MULLER,

Absents excusés

Noëlle TITTEL qui donne procuration à Anne BRIAND

Jean-Pierre JOSTE qui donne procuration à Olivier ROGEON

Thomas SCHAAD qui donne procuration à Jacques MULLER

Eric GIGNET qui donne procuration à Bernard WETTERER

Albert SCHROEDER qui donne procuration à Claudine POUPELLE

Anne SCHMITT

Jean-Joseph FELTZ

Secrétaire de séance :

Auditeurs :

**1. – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2010**

Le procès verbal de la réunion du 22 novembre 2010 est adopté à l'unanimité.

**2. – DESIGNATION D'UN DELEGUE DE LA COMMUNE A LA C.L.E.C.T.  
(COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES)**

Dans le cadre du passage à la fiscalité professionnelle unique fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2011, la Communauté de Communes de CERNAY et Environs doit installer une commission locale d'évaluation des charges transférées (C.L.E.C.T.) appelée à formuler un avis en matière d'attribution des compensations revenant aux collectivités associées.

L'installation devant être définitive pour le 15 janvier 2011 afin que la commission puisse rendre un avis sur les éléments financiers de l'exercice à venir, la désignation doit être officialisée dans les quatre communes adhérentes avant la fin de l'année.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne

M. Eric GIGNET comme représentant titulaire de la Commune de WATTWILLER à la C.L.E.C.T.,

M. Jacques MULLER assurant le rôle de suppléant en cas d'empêchement.

### **3. - DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES 2010**

Consécutivement aux délibérations prises le 8 octobre 2010 et le 22 novembre 2010, il y a lieu de procéder à de nouvelles modifications d'inscriptions budgétaires afin d'assurer le règlement de factures en instance.

Par conséquent, les décisions modificatives suivantes sont proposées :

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DF	61523	Entretien voies et réseaux	45 000,- €	
DF	023	Virement à section d'investissement		- 45 000,- €
DI	2313	Immobilisations en cours – bâtiments	33 000,- €	
DI	2315	Immobilisations en cours – voirie		- 45 000,- €
RI	021	Virement de la section de fonctionnement	- 45 000,- €	
RI	1321	Subvention de l'Etat		33 000,- €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les décisions budgétaires modificatives indiquées ci-dessus.

### **4. - REVERSEMENT DE VACATIONS SAPEURS-POMPIERS**

En application de la circulaire du 26 juillet 2004, les vacations allouées par le SDIS aux sapeurs-pompiers volontaires à l'occasion de formations effectuées à l'école départementale des services d'incendie et de secours du Haut-Rhin, sont versées directement aux collectivités auxquelles incombe le reversement aux sapeurs-pompiers concernés.

La dernière allocation versée à la collectivité par le SDIS s'élève à 139,84 € et concerne quatre sapeurs du corps local de WATTWILLER.

Conformément à la circulaire précitée, il est proposé de reverser les vacations aux sapeurs concernés, à savoir :

M. Patrick ZBYROWSKI	14,11 €
M. Eric SCHWENDENMANN	15,91 €
M. Sébastien KERN	105,12 €
M. Philippe ELSAESSER	4,70 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la proposition susdite et charge le maire de procéder au mandatement de ces vacations.

### **5. - COMMUNICATIONS**

Le maire donne connaissance des décisions prises en matière de droit de préemption urbain :

- le 30 novembre 2010 - Vente époux SEIDEL à consorts TSCHUDY/PERRIN – Rue de Guebwiller – Renonciation
- le 8 décembre 2010 – Vente époux LOEB à consorts SOEHNLEN/FRANCOIS – Rue d'Uffholtz – Renonciation
- le 13 décembre 2010 – Vente époux RAMSTEIN à RAMSTEIN Stéphane et Céline – Rue d'Uffholtz – Renonciation

..... donne connaissance d'un arrêté pris en matière de circulation routière

- le 1<sup>er</sup> décembre 2010 – Réglementation circulation et stationnement aux abords de la Place des Tilleuls à l'occasion du Marché de Noël du 10 décembre 2010

..... signale que par arrêté du Ministre de l'Intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, M. HORTEFEUX, en date du 26 octobre 2010, la Commune de WATTWILLER s'est vue octroyer une subvention d'équipement de 33 000,- €, au titre de la réserve parlementaire, pour les travaux de crépissage des façades de l'église paroissiale St-Jean-Baptiste, réalisés au moment de la présence des échafaudages installés pour la restauration des toitures de l'édifice.

## 6. DIVERS